

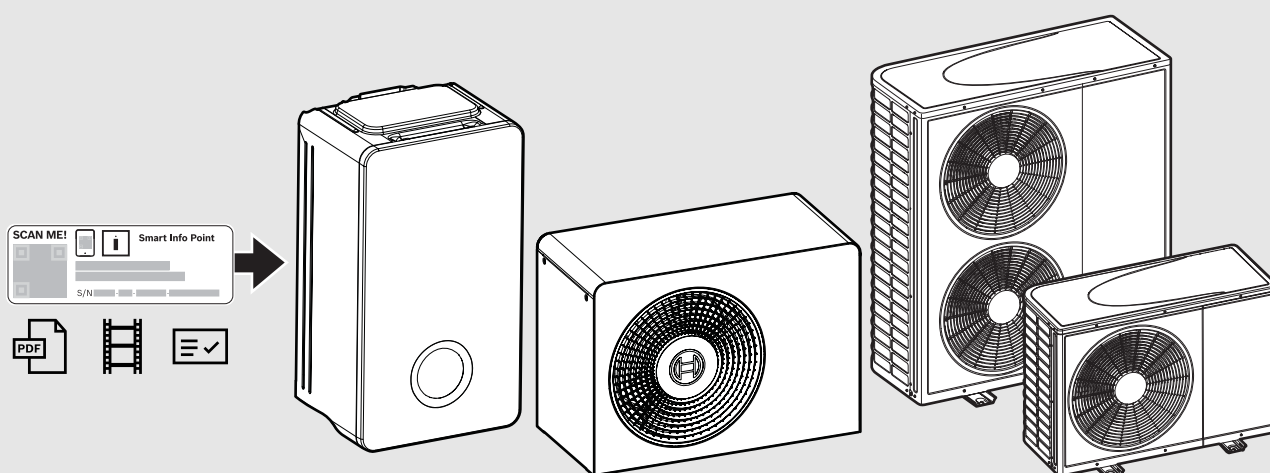


Notice d'utilisation

Pompe à chaleur air/eau

Compress

Pompe à chaleur avec unité intérieure



Sommaire

1	Explication des symboles et mesures de sécurité.....	3
1.1	Explications des symboles	3
1.2	Consignes générales de sécurité.....	3
2	Informations supplémentaires en ligne	4
3	Informations sur le produit	4
3.1	Volume de protection	4
3.1.1	Zone de protection, pompe à chaleur placée au sol près d'un mur	4
3.1.2	Zone de protection, pompe à chaleur placée au sol, autonome ou sur un toit-terrasse	5
3.1.3	Zone de protection, pompe à chaleur placée au sol dans un coin	5
3.2	Déclaration de conformité	5
3.3	Déclaration de conformité	5
3.4	Informations générales	5
3.5	Plaque signalétique	5
4	Pompe à chaleur (unité extérieure).....	5
4.1	Plage de la pompe à chaleur sans appoint électrique	6
4.2	Aperçu général du circuit de réfrigérant	7
5	Unité intérieure	8
6	Économies d'énergie	9
7	Utilisation	9
7.1	Aperçu des éléments de commandes et des symboles	10
7.2	Réglages pour le chauffage	13
7.3	Réglages pour l'eau chaude sanitaire	14
7.4	Menu : Ventilation	14
7.5	Fonctions congés	15
7.6	Solaire.....	15
7.7	Énergie	16
7.8	Paramètres généraux.....	16
8	Défauts	17
8.1	Alarme.....	18
9	Entretien	18
9.1	Unité intérieure.....	18
9.1.1	Vérifier la pression du système.....	18
9.1.2	Filtre à particules	19
9.1.3	Inspection et nettoyage du filtre à oxyde magnétique de fer	19
9.1.4	Humidité en mode refroidissement.....	19
9.2	Pompe à chaleur (unité extérieure).....	19
9.2.1	Carter (habillage).....	19
9.2.2	Évaporateur	20
9.2.3	Neige et glace	20
10	Protection de l'environnement et recyclage	20
11	Déclaration de protection des données	21
12	Logiciel Open Source	22

12.1	List of used Open Source Components	22
12.2	Appendix - License Text.....	22
12.2.1	Apache License 2.0	22
12.2.2	BSD 3-Clause New or Revised License.....	24
12.2.3	License for STM32CubeMX (STMicroelectronics)	24
12.2.4	MIT License	24
12.2.5	Appendix: How to apply the Apache License to your work	24
13	Affichage des valeurs de consommation concernant la directive de subvention fédérale pour les bâtiments efficaces – Mesures individuelles (BEG EM).....	25
14	Terminologie.....	25
15	Symboles à l'écran.....	25
16	Aperçu du Menu	26

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signallement au début d'un avertissement caractérisent la nature et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signallement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER

DANGER signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.



AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.



PRUDENCE

ATTENTION indique la possibilité de dommages corporels légers à moyennement graves.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit peut être utilisé uniquement dans des installations de chauffage en circuit fermé conformément à la norme EN 12828.

Les autres usages ne sont pas appropriés. Tout dommage résultant d'une telle utilisation est exclu de la responsabilité.

Le produit doit être soumis à une maintenance conformément à la norme EN1717 4.6.

⚠ Risque d'incendie ou d'explosion de gaz inflammables

Le produit contient du réfrigérant inflammable R290. En cas de fuite, le réfrigérant peut former un gaz combustible en se mélangeant à l'air. Il existe un risque d'incendie et d'explosion.

Une zone de protection est définie autour du produit ; voir chapitre « Zone de protection ».

- ▶ S'assurer qu'aucune source d'inflammation n'est présente à proximité de la zone de protection, en particulier les flammes nues, les surfaces chaudes dépassant 370 °C, les sprays ou autres gaz présentant un risque d'inflammation.

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

⚠ Air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

⚠ Soupapes de sécurité

De l'eau peut s'écouler de la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité pendant le chauffage. Ne jamais bloquer la conduite d'écoulement, elle doit toujours rester ouverte vers l'atmosphère.

- ▶ Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des soupapes de sécurité pour s'assurer qu'elles ne sont pas obstruées.
- ▶ Les soupapes de sécurité ne doivent laisser sortir l'eau que si la pression maximale est dépassée. Contacter une entreprise qualifiée si de l'eau s'échappe de la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité en dessous de la pression maximale autorisée.

⚠ Ne pas mettre en marche l'appareils'il est possible que l'eau contenue dans le chauffage est gelée.

Le chauffage d'appoint peut être endommagé de manière irréversible s'il est activé alors que l'eau qu'il contient est gelée.

⚠ Dommages dus au gel

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel **et** est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection antigel de l'appareil est maintenue.

- ▶ Laisser le système de chauffage allumé en permanence, si possible, et régler la température de départ au minimum sur 30 °C, **-ou-**
- ▶ Faire vidanger le système de chauffage et la conduite d'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par un spécialiste. **-ou-**
- ▶ Faire ajouter du produit antigel dans l'eau de chauffage et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire par un spécialiste.
Avis ! Uniquement si un produit antigel est autorisé pour le système, consulter le manuel d'installation.
- ▶ Faire vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est encore assurée par le produit antigel.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent :

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

⚠ Risques de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude sanitaire

- ▶ Pour régler des températures ECS supérieures à 60 °C ou enclencher la désinfection thermique, un mitigeur thermostatique doit être installé. En cas de doute, consulter un spécialiste.

2 Informations supplémentaires en ligne

Les dernières informations et prestations concernant ce produit sont disponibles en ligne. Il suffit de scanner le QR code présent sur du produit pour être redirigé immédiatement.

3 Informations sur le produit

3.1 Volume de protection

Le produit contient le réfrigérant R290

dont la densité est supérieure à celle de l'air. En cas de fuite, le réfrigérant risque de s'accumuler près du sol. Il est donc impératif d'éviter qu'il ne s'accumule dans les renforcements, les écoulements, les joints, autres niches, creux ou cuvettes dans le bâtiment.

Aucune ouverture dans le bâtiment (comme des puits de lumière, trappes, robinets, tuyaux de descente ouverts, entrées de caves, fenêtres, portes, ventilations de toitures et systèmes d'égouts de toits, arbres de pompes, arrivées dans des égouts, écoulements d'eaux usées, etc.) n'est autorisée au sein de la zone de protection défini autour du produit. Le volume de protection ne doit pas chevaucher les zones générales ou les terrains adjacents.

Aucune source d'allumage, comme des contacteurs, des lampes ou des interrupteurs électriques, n'est autorisée dans la zone de protection. Les zones de protection définies sont également applicables pour des installations sur des toits en pente, avec une obligation supplémentaire, à savoir qu'aucune ouverture dans le bâtiment et aucune source d'allumage ne sont autorisées en dessous du produit, sauf si elles sont installées en-dehors de cette zone définie.

Aucune modification structurelle enfreignant les règles susmentionnées n'est autorisée dans la zone de protection.

3.1.1 Zone de protection, pompe à chaleur placée au sol près d'un mur

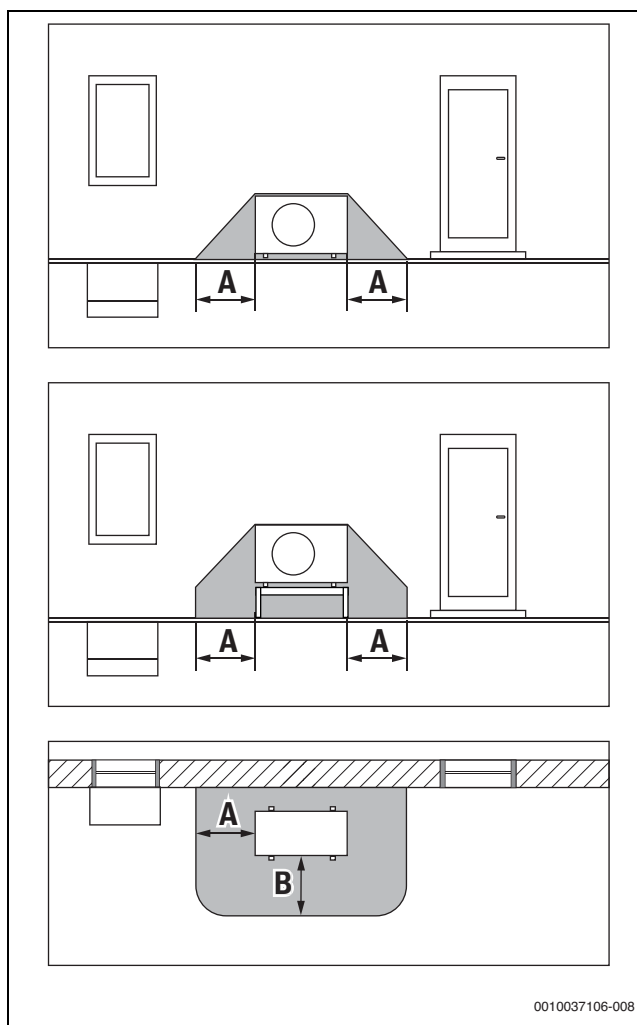


Fig. 1 Zone de protection, placement au sol

[A] 1000 mm

[B] 1000 mm

3.1.2 Zone de protection, pompe à chaleur placée au sol, autonome ou sur un toit-terrasse

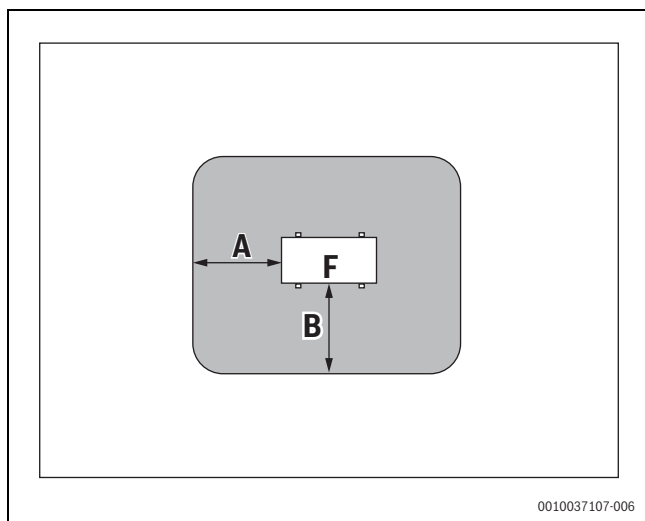


Fig. 2 Zone de protection, placement au sol sur un terrain ou sur un toit-terrasse

- [A] 1000 mm
- [B] 1000 mm
- [F] Façade

3.1.3 Zone de protection, pompe à chaleur placée au sol dans un coin

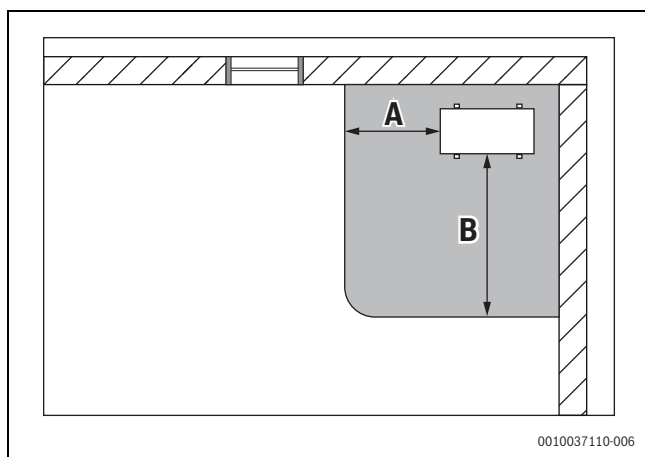


Fig. 3 Zone de protection, placement au sol dans un coin

- [A] 1000 mm
- [B] 2000 mm

3.2 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

 Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.bosch-homecomfortgroup.com.

3.3 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

 Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est inclus dans la notice d'installation et disponible sur Internet : www.bosch-homecomfortgroup.com.

3.4 Informations générales

La pompe à chaleur et l'unité intérieure font partie d'une série de systèmes de chauffage qui utilise l'air extérieur pour fournir de l'énergie pour la chaleur transférée dans l'eau et l'eau chaude sanitaire. En inversant ce processus et en extrayant la chaleur de l'eau de chauffage pour la distribuer dans l'air extérieur, le système peut également être utilisé pour le refroidissement, si nécessaire. Cela nécessite cependant que le système de chauffage soit prévu pour le refroidissement.

Le système de chauffage est commandée par une commande centralisée située dans l'unité intérieure. L'interface utilisateur permet de gérer et de superviser le système avec différents réglages pour le chaud, le froid, l'eau chaude sanitaire et d'autres fonctionnements. La fonction de surveillance va, par ex., désactiver l'unité extérieure en cas de perturbations pour éviter d'endommager des composants vitaux.

3.5 Plaque signalétique

- Pompe à chaleur : la plaque signalétique se trouve sur la face arrière de la pompe à chaleur.
- Unité intérieure : la plaque signalétique se trouve sur la face extérieure de la façade supérieure de l'unité intérieure. Pour connaître l'emplacement exact (→ la notice d'installation de l'appareil).

La plaque signalétique contient des informations sur la puissance, la référence, le numéro de série, la date de fabrication et des informations techniques sur l'appareil.

4 Pompe à chaleur (unité extérieure)

La pompe à chaleur dispose d'une commande par onduleur, c'est-à-dire qu'elle varie automatiquement la vitesse de rotation du compresseur de manière à fournir précisément le volume d'énergie nécessaire. Le ventilateur est également à vitesse variable et régule sa puissance en fonction des besoins pour une consommation énergétique aussi basse que possible.

Les différentes vitesses de rotation affectent également le volume sonore de l'installation : plus la vitesse de rotation est élevée, plus l'installation est bruyante.

Dégivrage

De la glace peut se former sur l'évaporateur lorsque les températures extérieures sont basses. Si la quantité de glace est suffisante pour empêcher la circulation de l'air dans l'évaporateur, un dégivrage automatique se déclenche. Dès que la glace a disparu, la pompe à chaleur reprend son fonctionnement normal.

Le dégivrage s'effectue à l'aide d'une vanne 4 voies qui inverse le sens du fluide caloporteur dans le circuit afin que le gaz chaud provenant du compresseur fasse fondre la glace. La durée du cycle de dégivrage dépend de la température extérieure réelle et de la quantité de givre sur l'évaporateur.

4.1 Plage de la pompe à chaleur sans appoint électrique



En mode Chauffage, la pompe à chaleur s'arrête à env. - 23 °C ou +46 °C de température extérieure. Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont alors assurés par l'unité intérieure ou un générateur de chaleur externe.

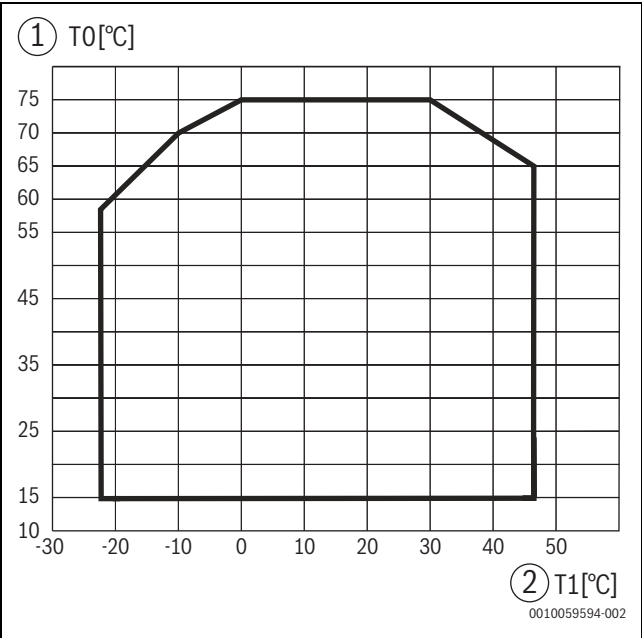


Fig. 4 Pompe à chaleur en mode Chauffage sans appoint électrique CS3800iAW O-S/CS3800iAW O-T

- [1] Température de départ (T0)
- [2] Température extérieure (T1)

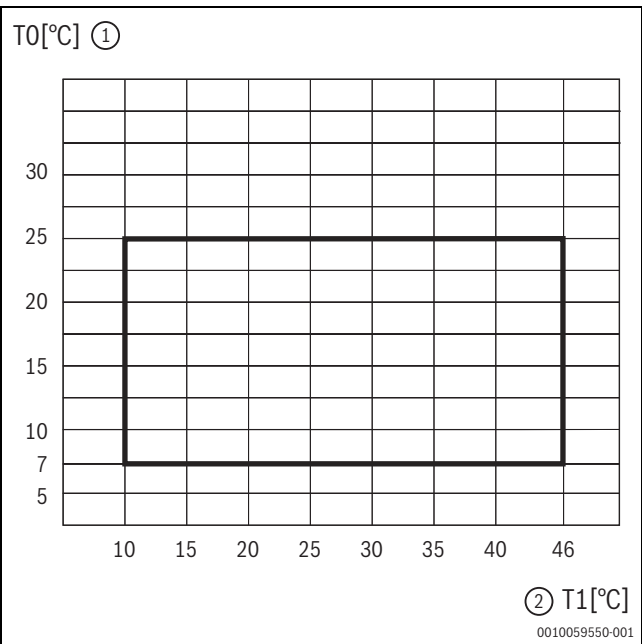


Fig. 5 Pompe à chaleur en mode Refroidissement CS3800iAW O-S/CS3800iAW O-T

- [1] Température de départ (T0)
- [2] Température extérieure (T1)

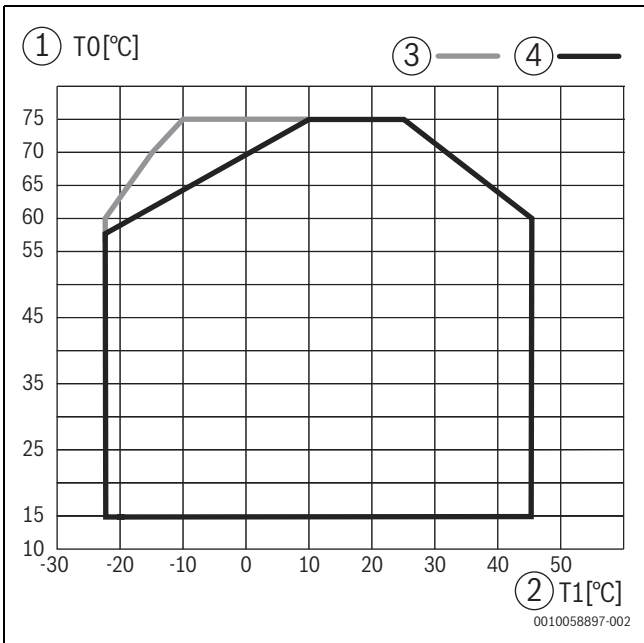


Fig. 6 Pompe à chaleur en mode Chauffage sans appoint électrique

- [1] Température de départ (T0)
- [2] Température extérieure (T1)
- [3] CS8800iAW O-T
- [4] CS5801iAW O-S/CS5801iAW O-T

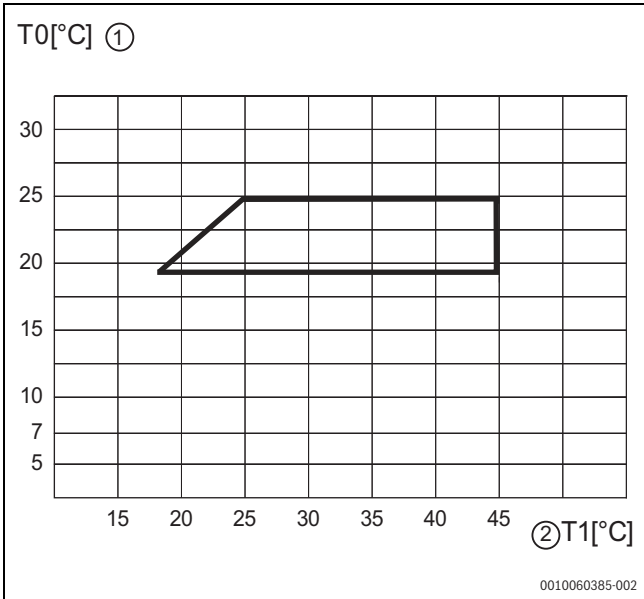


Fig. 7 Pompe à chaleur en mode Refroidissement CS5801iAW O-S/CS5801iAW O-T/CS8800iAW O-T

- [1] Température de départ (T0)
- [2] Température extérieure (T1)

4.2 Aperçu général du circuit de réfrigérant

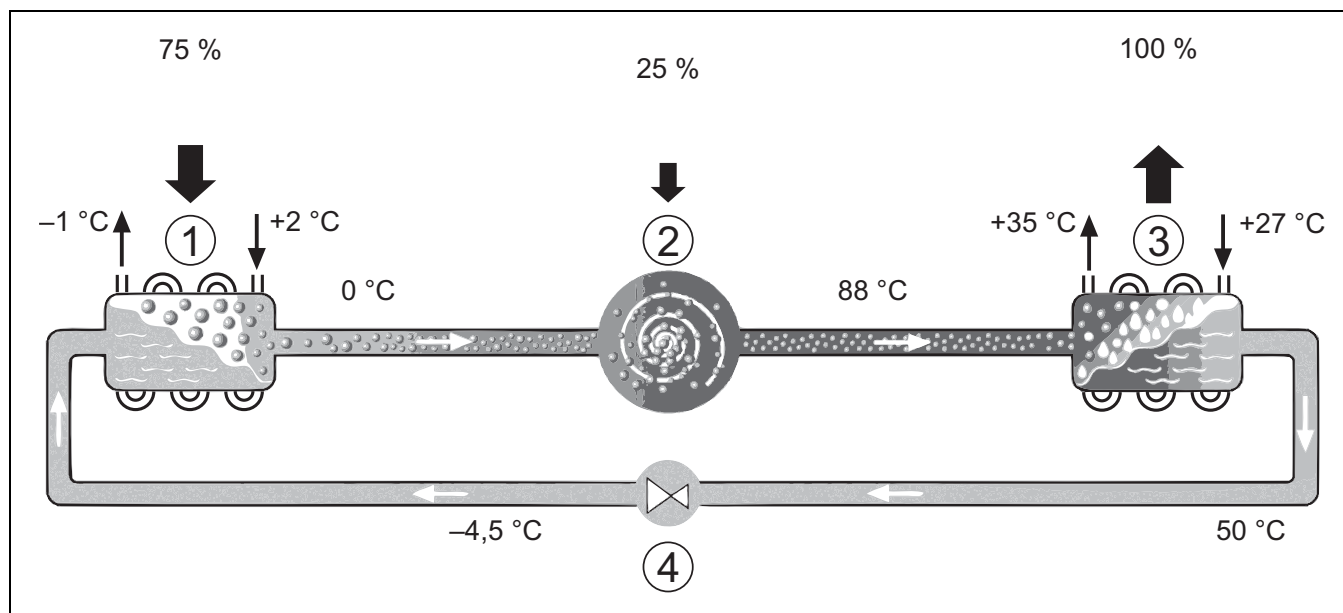


Fig. 8 Principe fonctionnel du circuit de réfrigérant dans la pompe à chaleur

- [1] Évaporateur
- [2] Compresseur
- [3] Condenseur
- [4] Détendeur

5 Unité intérieure

La fonction de l'unité intérieure est d'acheminer la chaleur de la pompe à chaleur vers le système de chauffage et le ballon d'eau chaude sanitaire. La pompe de circulation dans l'unité intérieure est commandée par le nombre de tours par minute et ralentit automatiquement lorsque la demande est faible. Cela permet de réduire la consommation d'énergie. Lorsque le besoin de chaleur est plus important lorsque les températures extérieures sont basses, une source de chaleur supplémentaire, un appoint électrique, peut s'avérer nécessaire. Cet appoint électrique est intégré et son activation/désactivation est commandée par l'interface utilisateur de l'unité intérieure. Il convient de noter que lorsque la pompe

à chaleur fonctionne, l'appoint électrique ne fournit que la puissance de chauffage que la pompe à chaleur ne peut pas produire elle-même. Lorsque la pompe à chaleur est en mesure de fournir tout le chauffage nécessaire, l'appoint électrique est automatiquement désactivé.

AWEi/AWEiD

Si la pompe à chaleur est raccordée à cette unité intérieure, un ballon d'eau chaude sanitaire externe est requis si le rôle de la pompe à chaleur est également de produire de l'eau chaude sanitaire (ECS). Dans ce cas, la commutation entre chauffage et ECS est contrôlée à l'aide d'une vanne 3 voies interne. Le chauffage auxiliaire intégré dans l'unité intérieure s'allume automatiquement si besoin.

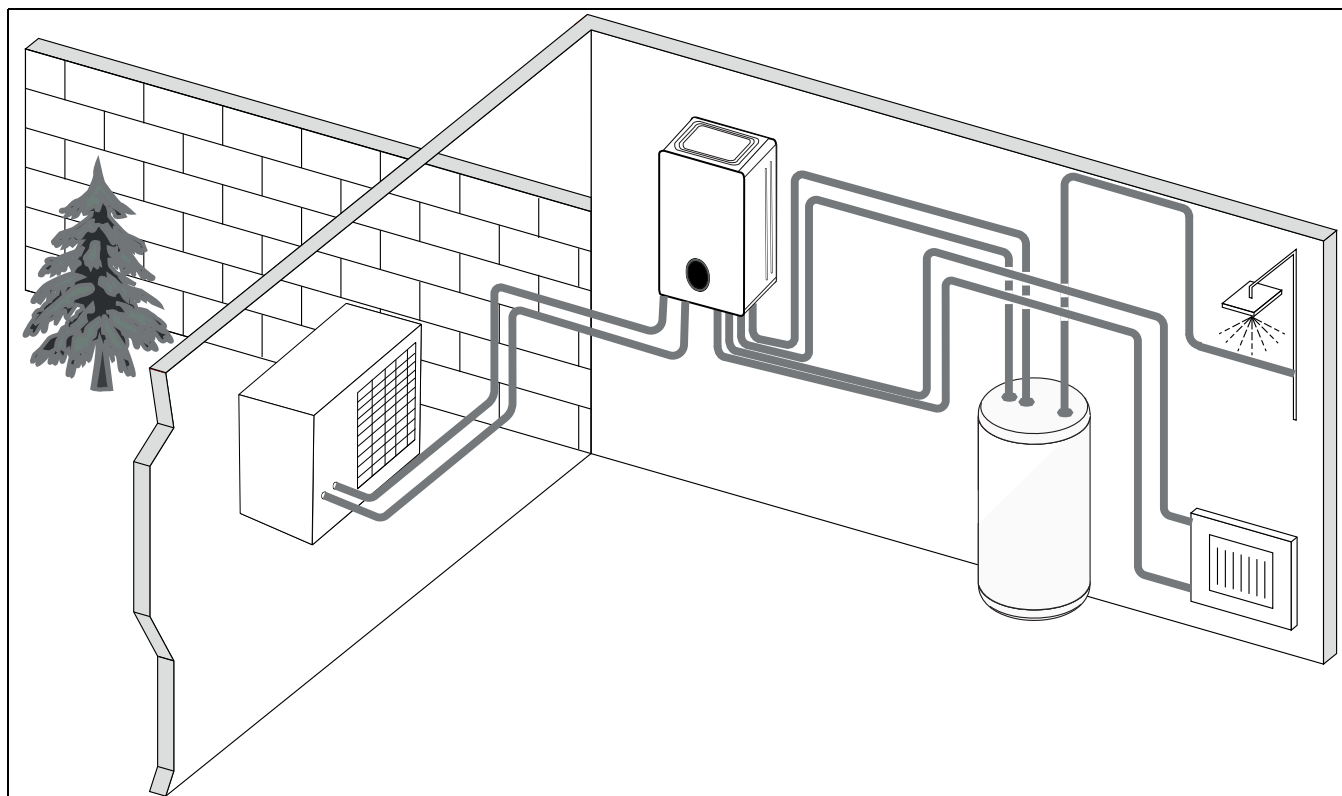


Fig. 9 Unité extérieure, unité intérieure avec appoint électrique et ballon d'eau chaude sanitaire

6 Économies d'énergie

- Utiliser le mode chauffage normal afin que le système de chauffage consomme le moins d'énergie possible. Régler la température ambiante souhaitée en fonction de vos besoins personnels en matière de confort.
- Ouvrir complètement les robinets thermostatiques dans toutes les pièces. Augmenter la température sur le thermostat uniquement lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte depuis un certain temps. Fermer le robinet thermostatique d'une pièce spécifique uniquement si cette pièce est plus chaude que les autres.
- Si un thermostat d'ambiance est installé, vous pouvez l'utiliser pour régler la température ambiante optimale. Éviter l'influence de chauffage externe (par exemple la lumière du soleil ou un poêle à bois). Sinon, des fluctuations indésirables de la température ambiante peuvent se produire.
- Éviter de placer de grands objets, par exemple un canapé, devant les radiateurs (distance minimale de 50 cm). Cela bloquerait la circulation de l'air chauffé dans la pièce.
- Ne pas régler une température trop basse pour le refroidissement. Le refroidissement consomme également de l'énergie.

Aérer correctement la pièce

Ouvrir complètement les fenêtres pendant un court moment plutôt que de les laisser entrouvertes. Si les fenêtres restent entrouvertes, l'air chaud s'échappera constamment de la pièce sans améliorer la qualité de l'air. Arrêter le chauffage pendant l'aération en cas d'utilisation de radiateurs ou de ventilo-convecteurs.

Inspection et maintenance

Pour obtenir une consommation énergétique aussi faible que possible pendant une période plus longue, nous vous recommandons de signer un accord avec un installateur agréé, portant sur l'inspection annuelle et la maintenance à la demande.

Chauffage par le sol

Ne pas programmer une température de départ supérieure à la valeur maximale préconisée par le fabricant du plancher.

Chauffage d'appoint/chauffage d'appoint électrique

Différents réglages (comme l'eau chaude sanitaire supplémentaire) peuvent entraîner l'activation d'une source de chaleur d'appoint et donc une consommation énergétique supérieure. Toujours sélectionner un réglage de température pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage qui soit le plus bas possible.

Pompe de bouclage

Régler la pompe de bouclage, si elle est installée, à l'aide d'un programme horaire personnalisé en fonction de vos besoins individuels (par exemple le matin, le midi ou le soir).

7 Utilisation



Si une commande à distance est installée, les robinets thermostatiques dans la pièce de référence (pièce dans laquelle la commande à distance est installée) doivent être entièrement ouverts !

La disposition affichée sur l'écran dépend de la version logicielle du tableau de commande et peut éventuellement différer des textes indiqués dans cette notice.

Les plages de réglage, les réglages de base et les fonctions dépendent de l'installation sur site et diffèrent éventuellement des informations mentionnées dans cette notice.

- Si des modules et des accessoires spéciaux sont installés, les réglages correspondants sont disponibles et nécessaires.

Un aperçu de la conception du menu et du classement des menus individuels est disponible à la fin de la notice d'utilisation.

L'état de l'appareil peut être affiché directement dans l'aperçu via le menu Informations.

Les descriptions suivantes sont basées sur l'affichage standard.

7.1 Aperçu des éléments de commandes et des symboles

Ce tableau de commande est équipé d'un écran tactile. Utiliser le doigt pour faire défiler les menus et appuyer sur des éléments spécifiques pour sélectionner.



Pour chaque installation, seuls les menus des modules et composants installés sont affichés. Les options de menu affichées peuvent varier selon les pays et les marchés.



Dans le manuel, les écrans sont présentés de gauche à droite. L'écran de démarrage de la pompe à chaleur dépend des réglages sélectionnés et des accessoires installés.

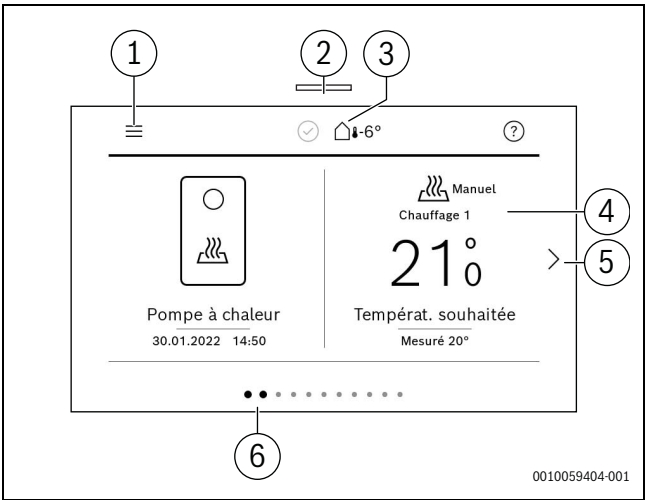


Fig. 10 Tableau de commande

- [1] **Paramètres généraux** : affiche les menus de sélection des réglages généraux du système.
- [2] **LED d'état** : normalement verte. La couleur passe au rouge ou au jaune en cas d'erreur du système.
- [3] **État** : affiche l'état du système. Une coche verte indique qu'aucune alarme n'est active pour le système de la pompe à chaleur. Le symbole triangulaire d'avertissement indique qu'une ou plusieurs alarmes sont actives. Cliquer sur le symbole d'avertissement pour plus d'informations.
- Température extérieure actuelle** : affiche la température extérieure actuelle. Cliquer sur la température pour plus d'informations.
- [4] **Circuit de chauffage 1** : affiche la température mesurée et l'accès direct au menu pour modifier la température, circuit de chauffage 1.
- [5] **Page suivante** : appuyer sur la flèche pour passer d'un menu à un autre, ou faire glisser avec le doigt vers la gauche ou la droite sur l'écran.
- [6] **Affichage de la page** : indique le groupe de menus actuellement visible.

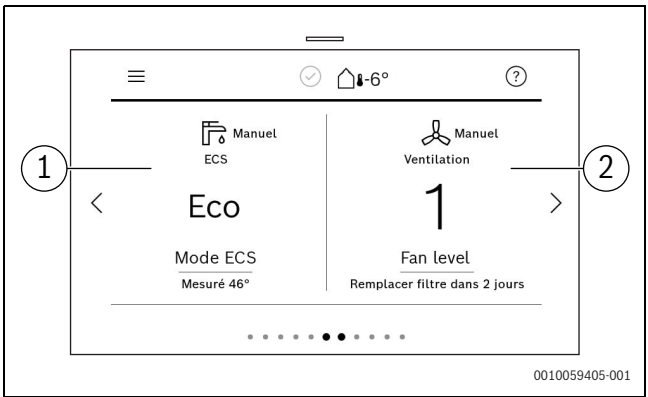


Fig. 11 Tableau de commande

- [1] **Eau chaude sanitaire** : accès direct pour modifier le mode ECS.
- [2] **Ventilation** : accès direct au menu pour modifier les réglages de la ventilation.

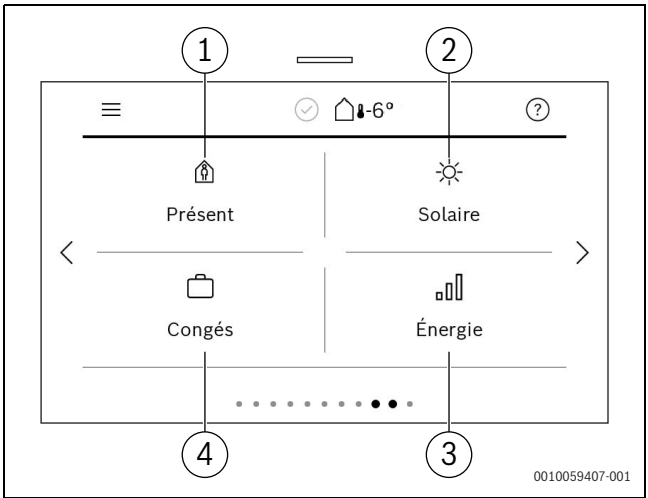


Fig. 12 Tableau de commande

- [1] **Présent/Absent** : accès direct aux réglages de présence/absence. En passant en mode Absent, la température ambiante et les points de consigne de l'eau chaude sanitaire sont abaissés, tout comme la vitesse de rotation du ventilateur.
- [2] **Solaire** : accès direct à l'état du système solaire thermique.
- [3] **Énergie** : affiche les sous-menus pour le contrôle de l'énergie.
- [4] **Congés** : accès direct aux réglages du mode vacances.

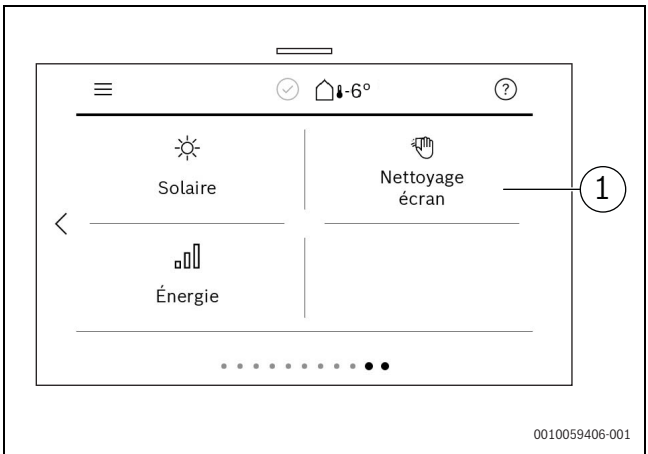


Fig. 13 Tableau de commande

- [1] **Nettoyage de l'écran** : appuyer sur cette icône permet de verrouiller l'écran pendant 15 secondes afin de le nettoyer sans modifier les réglages de manière involontaire.



Si l'écran est éteint, l'éclairage ne s'allume qu'en l'effleurant une fois. La description des réglages n'est valable que si l'écran est allumé. Si aucun menu n'est sélectionné, il s'éteint automatiquement (après 2 minutes environ avec le réglage de base).



Certaines fonctions ne s'affichent à l'écran que lorsqu'elles sont activées ou que l'accessoire est installé.

L'aperçu du système indique l'état de la pompe à chaleur, la température à l'intérieur du système et la température environnante.

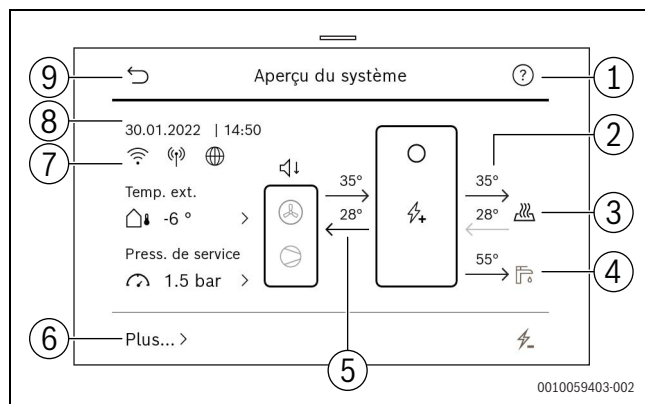


Fig. 14 Aperçu du système

- [1] Menu Aide
- [2] Affichage de la température de départ dans le circuit de chauffage
- [3] Affichage de la température de retour du circuit de chauffage
- [4] Affichage de la température ECS
- [5] Affichage des températures départ et retour
- [6] **Plus...**, pour des réglages supplémentaires
- [7] Affichage de l'état du Wi-Fi ou de l'Ethernet actif, de la transmission radio active (ou de la sonde sans fil) et de la connexion Internet active
- [8] Affichage de la date et de l'heure
- [9] Touche pour revenir au menu principal

Plus...

Option de menu	Description
Réglages	Commutation heure été/hiver Passer manuellement du mode chauffage au mode refroidissement ou sélectionner le mode automatique pour un changement automatique en fonction de la température extérieure. Le mode ECS n'est pas concerné par ce réglage. ► Mode de service – Pas de mode chauffage, pas de mode refroidissement. (été) – Auto – Chauffage – Refroidissement ► Sélectionner Mode chauffage jusqu'à - Régler la température à laquelle le système doit passer du mode hiver au mode été en faisant défiler l'échelle vers le haut ou vers le bas. ► Sélectionner Mode refr. à partir de - Régler la température à laquelle le système doit passer en mode refroidissement en faisant défiler l'échelle vers le haut ou vers le bas.
	En activant la fonction Mode alternance, la production d'eau chaude passe en mode chauffage au bout de 30 minutes, puis assure le chauffage de la pièce pendant 30 minutes (par défaut). Ensuite, le système repasse en mode production d'eau chaude jusqu'à ce que la température d'eau chaude souhaitée soit atteinte. Ce mode prolonge la durée de production d'eau chaude tout en évitant toute perte de confort thermique. ► Mode alternance. Sélectionner Marche pour activer le mode alternance ECS. Sélectionner Arrêt pour désactiver le mode alternance ECS.
	Lorsque la fonction Fonction automatique « Absent » est activée, le système réduit la consommation d'énergie si aucune eau chaude sanitaire n'est prélevée pendant 12 heures en abaissant la température du ballon. Au bout de 24 heures, le système passe automatiquement en mode Absent.¹⁾²⁾
	Fct silencieux (cette fonction n'est pas disponible pour tous les pays). ► Mode de service : - sélectionner Arrêt pour désactiver le fonctionnement silencieux. - Sélectionner Auto pour activer le fonctionnement silencieux aux heures réglées. - Sélectionner Permanent si le fonctionnement silencieux doit être actif en continu. ► De : sélectionner l'heure de début du fonctionnement silencieux. ► A : sélectionner l'heure d'arrêt du fonctionnement silencieux. ► Réduction de puissance : sélectionner le niveau de réduction du bruit. Les différents niveaux réduisent la puissance maximale du compresseur et du ventilateur de la pompe à chaleur afin d'obtenir un fonctionnement silencieux.

Option de menu	Description
	Chauffage auxiliaire ► Mode de service – Sélectionner Arrêt pour désactiver l'appoint électrique. – Sélectionner Marche pour activer l'appoint électrique. – Sélectionner Auto pour activer le programme horaire pour l'appoint électrique. ► Prog. hor. chauff. d'appoint – Modifier. Réglage du programme horaire pour l'appoint électrique. – Réinitialisation. Pour réinitialiser, appuyer sur Oui. Pour revenir en arrière sans réinitialiser, appuyer sur Non. – Temp. ext. min. pr. horaire. Sélectionner la limite de température pour désactiver automatiquement le programme de l'appoint électrique au-dessus de ce seuil de température.
	► Installation photovolt. – Augm. temp. souhaitée. L'énergie disponible dans le système PV est utilisée pour le chauffage si le système est en mode chauffage. Définir de combien la température ambiante peut être augmentée. – Confort ECS élevé. L'énergie disponible dans le système PV est utilisée pour l'ECS. [Oui] [Non] Si cette option est activée, l'ECS est réchauffée à la température réglée pour le mode de fonctionnement ECS [Confort]. Si le programme congés est activé, aucune production d'eau chaude sanitaire n'a lieu. – Abaiss. temp. souhaitée. L'énergie disponible dans le système PV est utilisée pour le refroidissement si l'installation est en mode refroidissement. Régler de combien de degrés la température ambiante peut être diminuée (refroidissement). – Refroid. slt avec l'énergie PV Si la fonction [Oui] est activée, le refroidissement ne sera activé que lorsque le système photovoltaïque disposera d'énergie. ► Smart Grid – Elévation choisie. Régler de combien de degrés la température ambiante peut être augmentée. – Confort ECS élevé [Oui] [Non] Si cette option est activée, l'eau chaude sanitaire est réchauffée à la température réglée pour le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire [Confort]. Si le programme congés est activé, aucun réchauffement n'a lieu. ► Gestionnaire d'énergie – Elévation choisie. Régler de combien de degrés la température ambiante peut être augmentée. – Abaiss. temp. souhaitée. Régler de combien de degrés la température ambiante peut être diminuée (refroidissement). – Refr. uniq. avec gest. énerg.. Sélectionner Oui pour un refroidissement uniquement avec Gestionnaire d'énergie.

Option de menu	Description
	► EEBUS Ce menu s'affiche si le Module radio est raccordé. De plus amples informations sur les fonctions et les réglages sont disponibles dans les liens en ligne fournis et dans la notice d'installation du régulateur.
	► Réinitialiser les défauts. Pour réinitialiser les défauts, sélectionner Oui ; pour sortir sans effectuer de modifications, sélectionner Non.
	► Rétablir régl. install.. Pour revenir aux réglages Installateur_enregistrés, sélectionner Oui ; pour sortir sans effectuer de modifications, sélectionner Non.
Etat de la pompe à chaleur	► Affiche l'état de fonctionnement de la pompe à chaleur.
Statistiques	► Affiche les statistiques de fonctionnement de la pompe à chaleur.

- 1) L'eau chaude sanitaire peut ne pas être immédiatement disponible à la demande.
- 2) Uniquement applicable aux unités intérieures au sol équipées d'un ballon d'eau chaude sanitaire.

Tab. 1 Réglages supplémentaires

7.2 Réglages pour le chauffage

Menu > Circuit de chauffage 1

Option de menu	Description
Régler le mode de fonctionnement pour le Circuit de chauffage 1	► Sélectionner Arrêt pour désactiver le circuit de chauffage. Sélectionner Auto pour le contrôle automatique du circuit de chauffage en fonction du programme horaire. Sélectionner Manuel pour régler le mode continu du circuit de chauffage. ► Régler la température ambiante souhaitée dans ce menu en faisant défiler l'échelle vers la gauche ou vers la droite. Enregistrer le nouveau réglage en appuyant sur Confirmer, -ou- revenir en arrière sans effectuer de modifications en appuyant sur Annuler.
Appuyer sur Plus... pour afficher les réglages supplémentaires.	
Sélectionner Marche pour activer la fonction Vue élargie.	
Mode chauffage	Sélectionner Arrêt pour désactiver le circuit de chauffage. Sélectionner Manuel pour régler l'opération continue du circuit de chauffage. Sélectionner Auto pour le contrôle automatique du circuit de chauffage en fonction du programme horaire.
Programme horaire	Si un programme horaire a été activé, ce menu s'affiche. ► Modifier. Définir un programme pour le contrôle du temps. ► Réinitialisation. Sélectionner Oui pour réinitialiser -ou- Non pour revenir en arrière sans réinitialiser. ► Réglages de la température. Chauffage. Régler la température normale souhaitée. Abaissement. Définir la valeur de réduction de la température en mode réduction nocturne.
Les menus ci-dessous sont visibles dans Vue élargie.	
Afficher progr. horaire	Sélectionner Oui pour afficher Auto sur le menu précédent. Ou Non pour une désactivation. Auto est alors masqué sur le menu précédent.
Renommer circuit chauffage	Saisir un nouveau nom pour le circuit de chauffage à l'aide du clavier qui s'affiche à l'écran. Enregistrer le nouveau réglage en appuyant sur Confirmer, -ou- revenir en arrière sans effectuer de modifications en appuyant sur la croix (X) en haut à droite.

Tab. 2 Réglages de la chaleur du circuit de chauffage 1

Si d'autres circuits de chauffage sont installés, répéter les réglages ci-dessus pour chaque circuit de chauffage.



PRUDENCE

Risque de dommages du système !

- En cas de risque de gel, ne pas commuter sur le mode été.



Si la fonction de refroidissement est activée, le menu du chauffage change comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Menu > Circuit de chauffage 1

Option de menu	Description
Régler le mode de fonctionnement pour le Circuit de chauffage 1	► Sélectionner Arrêt pour désactiver le circuit de chauffage. Sélectionner Auto pour le contrôle automatique du circuit de chauffage en fonction du programme horaire. Sélectionner Manuel pour régler l'opération continue du circuit de chauffage. ► Régler la température ambiante souhaitée dans ce menu en faisant défiler l'échelle vers la gauche ou vers la droite. Enregistrer le nouveau réglage en appuyant sur Confirmer, -ou- revenir en arrière sans effectuer de modifications en appuyant sur Annuler.
Appuyer sur Plus... pour afficher les réglages supplémentaires.	
Sélectionner Marche pour activer la fonction Vue élargie.	
Chauff.	► Afficher progr. horaire pour le mode de fonctionnement Auto. ► Mode chauffage. Sélectionner Arrêt pour désactiver le chauffage. Sélectionner Manuel pour régler le chauffage continu. Sélectionner Auto pour le contrôle automatique du chauffage en fonction du programme horaire. ► Programme horaire
Refroid.	► Mode refroidissement. Sélectionner Arrêt pour désactiver le refroidissement. Sélectionner Manuel pour régler le refroidissement continu. Sélectionner Auto pour le contrôle automatique du refroidissement en fonction du programme horaire. ► Programme horaire
Les menus ci-dessous sont visibles dans Vue élargie.	
Renommer circuit chauffage	Saisir un nouveau nom pour le circuit de chauffage à l'aide du clavier qui s'affiche à l'écran. Enregistrer le nouveau réglage en appuyant sur Confirmer, -ou- revenir en arrière sans effectuer de modifications en appuyant sur la croix (X) en haut à droite.

Tab. 3 Réglages de la chaleur du circuit de chauffage 1

Si d'autres circuits de chauffage sont installés, répéter les réglages ci-dessus pour chaque circuit de chauffage.

7.3 Réglages pour l'eau chaude sanitaire



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé dû aux légionelles !

Si les températures d'ECS sont trop faibles, des légionelles peuvent se former dans l'eau chaude sanitaire.

- ▶ Activer la désinfection thermique.
- ▶ Respecter la réglementation relative à l'eau potable.

Menu > **Eau chaude sanitaire**

Option de menu	Description
Régler le mode de fonctionnement pour le Eau chaude sanitaire	▶ Sélectionner Arrêt pour désactiver la production d'ECS. Sélectionner Auto pour le contrôle horaire automatique de la production d'ECS. Sélectionner Manuel pour produire de l'eau chaude à tout moment. ▶ Régler le mode de fonctionnement souhaité pour la production d'ECS dans ce menu en faisant défiler l'échelle vers la gauche ou vers la droite. Eco+ offre la meilleure économie de fonctionnement¹⁾, Eco offre le meilleur compromis entre rendement et confort, Confort offre le meilleur confort en matière d'eau chaude sanitaire.
ECS suppl.	Cette fonction produit de l'eau très chaude à l'aide du chauffage d'appoint électrique jusqu'à une température définie par l'installateur (60 °C par défaut). [1...2...48] heures. Régler la durée souhaitée de fonctionnement du mode eau chaude sanitaire supplémentaire. Confirmer l'eau chaude supplémentaire en appuyant sur Démarr. ECS suppl.. Il est possible d'annuler la production d'eau chaude sanitaire supplémentaire alors qu'elle est activée en appuyant sur Arrêt ECS suppl..
Appuyer sur Plus... pour afficher les réglages supplémentaires.	
Sélectionner Marche pour activer la fonction Vue élargie.	
Programme horaire	▶ Sélectionner Arrêt pour désactiver la production d'ECS. ▶ Sélectionner Manuel pour produire de l'eau chaude à tout moment. – Eco+ offre la meilleure économie de fonctionnement – Eco offre le meilleur compromis entre rendement et confort – Confort offre le meilleur confort en matière d'eau chaude sanitaire ▶ Sélectionner Auto pour le contrôle horaire automatique de la production d'eau chaude sanitaire.

Option de menu	Description
Pompe bouclage ECS	▶ Mode de service. Sélectionner Arrêt pour désactiver le bouclage ECS. Sélectionner Marche pour le fonctionnement continu du bouclage ECS. Sélectionner Selon la valeur de consigne ECS pour la production d'eau chaude selon le programme horaire d'eau chaude. Sélectionner Auto pour un fonctionnement selon le programme horaire de la pompe de bouclage. ▶ Fréq. d'enclenchement. Sélectionner Permanent pour le fonctionnement continu du bouclage ECS. Sélectionner Cycle pour régler l'intervalle pendant lequel le bouclage ECS est activé. Un intervalle correspond à un cycle de pompage de 3 minutes. Les valeurs [1...6] correspondent au nombre de démarrages par heure. ▶ Programme horaire. Sélectionner Modifier pour programmer la production d'ECS. Sélectionner Réinitialisation pour paramétrer le système sur son réglage de base.
Température mesurée	Affiche la température ECS actuelle.
Les menus ci-dessous sont visibles dans Vue élargie.	
Désinfection thermique	▶ Démarrage. Démarrer immédiatement la désinfection thermique. ▶ Arrêt. Arrêter immédiatement la désinfection thermique. ▶ Automatique. Sélectionner Marche pour démarrer le contrôle horaire automatique de la désinfection thermique. Sélectionner Arrêt pour désactiver la désinfection automatique. ▶ Quotidien/jour semaine. Régler le jour d'activation de la désinfection thermique ou sélectionner Quotidiennement. ▶ Heure. Régler l'heure d'activation de la désinfection thermique.
Réd. temp. ECS si alarme	Sélectionner Oui pour l'activer. La température de l'eau chaude sera alors réglée sur Arrêt afin de détecter rapidement tout blocage du compresseur et d'activer le chauffage d'appoint électrique comme solution alternative.

1) L'eau chaude sanitaire peut ne pas être immédiatement disponible à la demande.

Tab. 4 Réglages de l'ECS

7.4 Menu : Ventilation

Ce menu permet d'effectuer les réglages pour la ventilation. Les réglages ne sont accessibles que si l'installation est montée et configurée de manière appropriée et si l'unité utilisé prend en charge ces réglages.



Tous les réglages sont indiqués dans la documentation spécifique à la ventilation qui se trouve dans le carton supérieur du ventilateur.

7.5 Fonctions congés

Menu > **Congés**

Option de menu	Description
Congés	▶ De. Régler la date/l'heure de début de l'absence : le programme congés démarre à la date/l'heure définie. Sélectionner Confirmer pour confirmer ou Annuler pour revenir sans modification. ▶ À : Régler la date/l'heure de fin de l'absence : le programme congés s'arrête à la date/l'heure définie. Sélectionner Confirmer pour confirmer ou Annuler pour revenir sans modification.
Sélectionner Marche pour activer la fonction Vue élargie.	
Appliquer régl. sur	Sélectionner les fonctions (circuits de chauffage, production d'eau chaude sanitaire et ventilation) qui doivent être contrôlées par le réglage Congés.
Chauffage	Sélectionner comment la production d'eau chaude sanitaire doit être contrôlée par le réglage Congés. ▶ Arrêt. Pour désactiver la production de chaleur pour une durée définie. ▶ Marche. Pour modifier la température de consigne pour la durée définie.
T. ambiante souhaitée	[10...17...30] °C. Régler la température ambiante souhaitée pour la période durant laquelle la fonction congés est activée.
Eau chaude sanitaire	Sélectionner quel réglage ECS doit être contrôlé pendant le mode Congés. ▶ Arrêt. Pour désactiver la production d'eau chaude sanitaire pour une durée définie. ▶ Eco+. Pour modifier la production d'eau chaude sanitaire en Eco+ pour la durée définie. ▶ Eco. Pour modifier la production d'eau chaude sanitaire en Eco pour la durée définie. ▶ Confort. Pour modifier la production d'eau chaude sanitaire en Confort pour la durée définie.
Désinfection thermique	Si une pompe de bouclage est configurée, ce menu s'affiche et permet de sélectionner le mode de contrôle de la désinfection thermique par le réglage Congés. ▶ Arrêt. Aucune désinfection thermique pendant la durée définie. ▶ Marche. La désinfection thermique restera activée pendant la durée définie.
Ventilation	Sélectionner comment la ventilation doit être contrôlée par le réglage Congés. ▶ Arrêt. Pour désactiver la ventilation pour une durée définie. ▶ Niveau. [1...4]. Pour régler le niveau de ventilation pour la durée définie. ▶ Besoin. Pour régler la ventilation régulée en fonction des besoins pour la durée définie.
Renommer les congés	Saisir un nouveau nom pour la période de vacances à l'aide du clavier qui s'affiche à l'écran. Ce nom s'affichera en en-tête sur l'écran lorsque la période sera active. Enregistrer le nouveau réglage en appuyant sur Confirmer, -ou- revenir en arrière sans effectuer de modifications en appuyant sur la croix (X) en haut à droite.

Tab. 5 Réglages congés



PRUDENCE

Risque de dommages du système !

- ▶ Avant une absence prolongée, modifier uniquement les réglages dans Congés.
- ▶ Après une longue absence, vérifier la pression de service du système de chauffage.

7.6 Solaire

Les informations relatives au système solaire thermique sont disponibles dans le menu Informations. Ce menu ne permet pas d'effectuer de modifications.

Option de menu	Description
Solaire	▶ Affiche l'état du système solaire.
Appuyer sur Plus... pour afficher les réglages supplémentaires.	
Aperçu sondes solaires	▶ Affiche les capteurs du système
Aperçu du rendement solaire	▶ Affiche les statistiques sur l'énergie produite (la semaine en cours, la semaine précédente et depuis l'installation)
Valeurs d'info installation solaire	▶ Affiche les valeurs d'information du système solaire

Tab. 6 Menu Informations affichant l'état et la production d'énergie du système solaire thermique

7.7 Énergie

Les statistiques d'énergie du système sont indiquées dans ce menu. Seules les informations sur les fonctions et les accessoires réellement installés dans la pompe à chaleur et dans le système sont affichées.

Catégories du menu	Description
Énergie	Affichage des statistiques d'énergie du système. • Sélectionner Total pour afficher les statistiques d'énergie du système depuis sa mise en service. • Pour afficher les statistiques pour une année spécifique, sélectionner l'année concernée. Afficher les statistiques des trois dernières années.
Sélectionner Plus... pour afficher plus de statistiques d'énergie.	
Consommation énergétique	Affichage des statistiques pour la consommation énergétique. Sélectionner Total ou une année spécifique. • Total • Chauffage • ECS • Refroid. • Ventilation
Énergie produite	Affichage des statistiques pour la production d'énergie. Sélectionner Total ou une année spécifique. • Total • Chauffage • ECS • Refroid. • Récup. chaleur • Solaire
Efficacité	Affichage des statistiques d'efficacité et la part du chauffage d'appoint électrique. Sélectionner Total ou une année spécifique. • Total • Chauffage • ECS • Refroid. • Récupération de chaleur de la ventilation
Réinitialisation	Réinitialiser toutes les statistiques énergétiques annuelles, à l'exception des données globales depuis l'installation.

Tab. 7 Menu « Statistiques d'énergie »

7.8 Paramètres généraux

Menu > RéglagesAppuyer sur la touche Menu dans le menu de démarrage en haut à gauche pour accéder au menu « Réglages généraux ».

Catégories du menu	Description
Sélectionner Marche pour activer la fonction Vue élargie.	
Internet	Ce menu affiche les données de connexion Internet. Le QR code peut être scanné avec l'application mobile pour se connecter à la passerelle Internet. • Connexion Internet • Réseau WiFi • Adresse IP • Connexion serveur • Version logicielle passerelle Internet • Adresse MAC • Données de connexion • Établir la connexion – État appairage – Activer WiFi – Activer WPS • Déconnecter • Réinitialiser mot passe Internet
EEBUS	Ce menu s'affiche si le Module radio est raccordé. De plus amples informations sur les fonctions et les réglages sont disponibles dans les liens en ligne fournis et dans la notice d'installation du régulateur.
Langue	Régler la langue d'affichage des textes du menu à l'écran.
Les menus ci-dessous seront visibles si la fonction Vue élargie est sélectionnée.	
Heure	Régler l'heure actuelle. Ce réglage est utilisé comme base pour le programme congés, la désinfection thermique et les jours de la semaine par exemple.
Format de la date	Régler le format de la date et l'heure. Ce réglage est utilisé comme base pour le programme congés, la désinfection thermique et les jours de la semaine par exemple.
Date	Régler la date actuelle. Ce réglage est utilisé comme base pour le programme congés, la désinfection thermique et les jours de la semaine par exemple.
Changement d'heure auto.	Activer ou désactiver le changement automatique entre l'heure d'été et l'heure d'hiver. Si [Oui] est réglé, le réglage de l'heure change automatiquement (le dernier dimanche de mars de 02h00 à 03h00 et le dernier dimanche d'octobre de 03h00 à 02h00).
Correction de l'heure	Option de correction de l'heure en cas d'écart de l'heure sur le tableau de commande.

Catégories du menu	Description
Supprimer signal avert.	Dès qu'une alarme se déclenche, un signal d'avertissement retentit. La sortie du signal peut être désactivée pour une durée indéterminée. • [Mode de service] – [Marche] : L'avertisseur sonore est toujours actif. – [Arrêt] : L'avertisseur sonore n'est jamais actif. – [Auto] : L'avertisseur sonore est normalement actif, mais est désactivé pendant l'intervalle réglé. • [Heure de démarrage] : Régler l'heure de début de la désactivation du mode été. • [Heure de fin] : Régler l'heure de fin de désactivation du mode été.
Luminosité	Modifier la luminosité de l'écran (pour le rendre plus lisible).
Ecran éteint après	Régler la temporisation (après la dernière activité) jusqu'à extinction de l'écran.
Coordonn. de l'installateur	Ce menu affiche les données de contact de l'installateur (si elles ont été saisies).
Verrouillage touches activé	Sélectionner [Marche] pour activer le verrouillage des touches. La fonction de verrouillage s'activera la prochaine fois que l'appareil sera mis en marche après avoir été en mode nuit. Pour déverrouiller, appuyer sur l'en-tête dans la fenêtre contextuelle pour un déverrouillage temporaire. Pour un déverrouillage définitif, paramétrer Verrouillage touches activé sur Arrêt dans le menu.

Tab. 8 Paramètres généraux

8 Défauts

En cas d'erreurs, parcourir d'abord cette liste de contrôle :

L'appareil est-il allumé ?

Si un interrupteur de sécurité est installé et qu'il est activé, le voyant du tableau de commande s'allumera.

Les fusibles et les fusibles principaux de la maison fonctionnent-ils correctement ?

Si la pompe à chaleur est en marche et qu'aucun texte ne s'affiche dans la fenêtre du menu, il est possible qu'un fusible se soit déclenché.

- Vérifier le fusible, le remplacer si nécessaire.

Le tableau de commande est-il éteint ?

- Si la fenêtre de menu ne s'allume pas à la pression, contacter le personnel de maintenance.

Le radiateur est-il froid alors que le système de chauffage fonctionne ?

- Vérifier que les radiateurs sont correctement purgés. Vérifier le manomètre lors de la purge : la pression ne doit pas tomber en dessous de 1 bar. Si la pression tombe en dessous de 1 bar, il faut remplir le système de chauffage. S'assurer que la pression se situe dans la zone verte du manomètre (réglage habituellement effectué par l'installateur). Erreurs de lecture seule sur le tableau de commande.

La protection contre la surchauffe s'est-elle déclenchée ?

La pompe à chaleur dispose d'une protection contre la surchauffe pour le chauffage d'appoint électrique. La protection contre la surchauffe est prévue pour les cas d'urgence et ne doit normalement pas se déclencher. La protection contre la surchauffe s'est déclenchée :

- Contacter le personnel de maintenance capable de déterminer la nature du défaut.

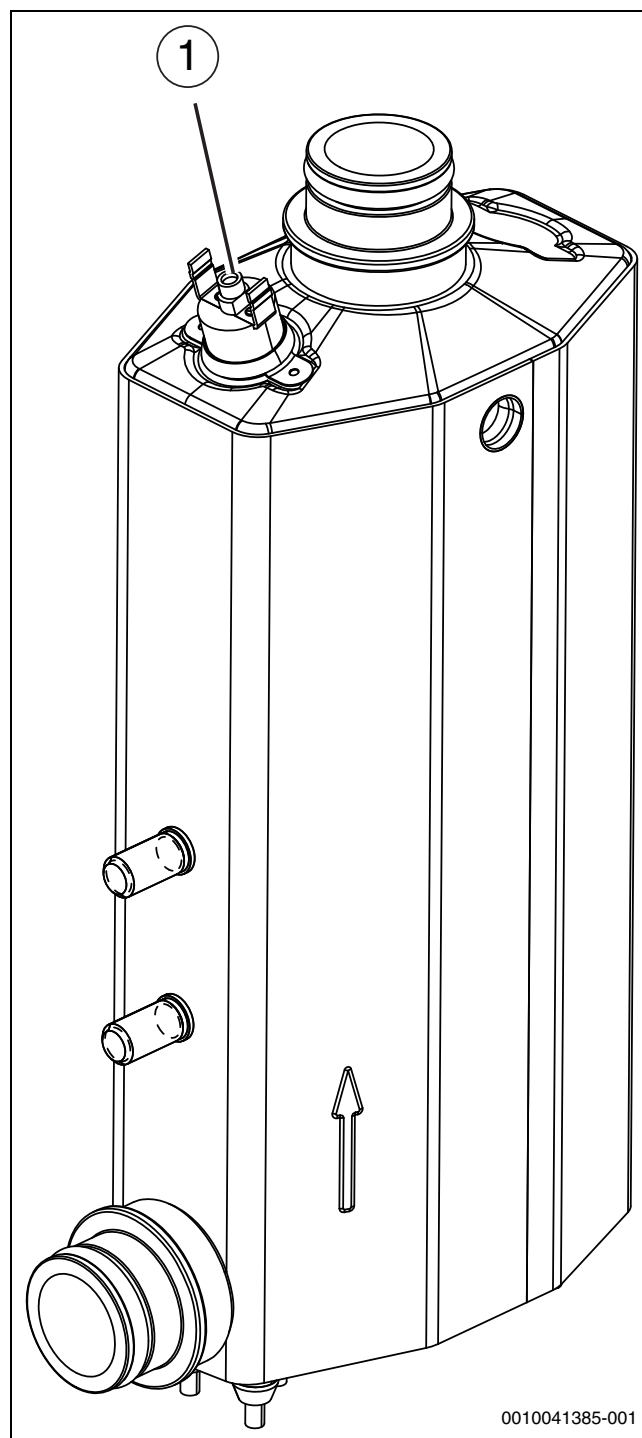


Fig. 15 Réinitialisation de la protection contre la surchauffe

[1] Réinitialisation de la protection contre la surchauffe

8.1 Alarme

Les alarmes peuvent être de type et de gravité différents, représentés par la couleur du symbole d'alarme et le texte correspondant. S'il est disponible, un code de défaut s'affiche après le texte sous la forme d'un code à quatre chiffres entre parenthèses (xxxx).

Symbole	Description
	Symbole vert : une coche verte indique qu'il n'y a aucune alarme active dans l'installation de la pompe à chaleur.
	Symbole rouge : alarme de verrouillage. Une partie de l'installation comprend une erreur et empêche le fonctionnement conforme de l'installation. Intervention requise.
	Symbole jaune : avertissement ou avis de maintenance. Une partie de l'installation ne fonctionne pas correctement et requiert par conséquent une maintenance. L'installation continue de fonctionner, mais cela peut conduire à une augmentation nette des coûts d'électricité.

Tab. 9 Symboles à l'écran

Lorsqu'un défaut persiste :

- Pour confirmer l'alarme, appuyer sur la fenêtre contextuelle à l'écran.
- Tant que le symbole d'alarme est affiché, l'alarme reste active. Pour afficher la liste des alarmes, appuyer sur le symbole.
- Contacter l'installateur ou le service après-vente et leur communiquer les informations affichées.

Défaut sur le générateur de chaleur externe :

- Lire les informations sur l'écran du générateur de chaleur externe.
- Réinitialiser le générateur de chaleur externe.
- Si le défaut persiste, contacter l'installateur.

9 Entretien

 **DANGER**

L'installation de chauffage est raccordée au courant haute tension

Il existe un risque de dommages corporels mortels.

- Avant de commencer les travaux sur l'installation, mettre l'installation hors tension.



Dégâts sur l'installation dus à l'utilisation de détergents inappropriés !

- Ne pas utiliser de détergents alcalins, acides ou chlorés, ou des détergents abrasifs.

Nettoyer l'habillage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

- Essuyer l'habillage avec un chiffon humide.

Purge des radiateurs

Si les radiateurs ne chauffent pas de manière identique :

- Purger les radiateurs.

9.1 Unité intérieure

Effectuer les opérations de révision et de maintenance suivantes plusieurs fois par an :

- Vérification de la pression du système
- Nettoyer le filtre à particules
 - Nettoyage du filtre
 - Contrôler l'indicateur de magnétite
- Inspection et nettoyage du filtre à oxyde magnétique de fer
- Contrôler le taux d'humidité en mode refroidissement

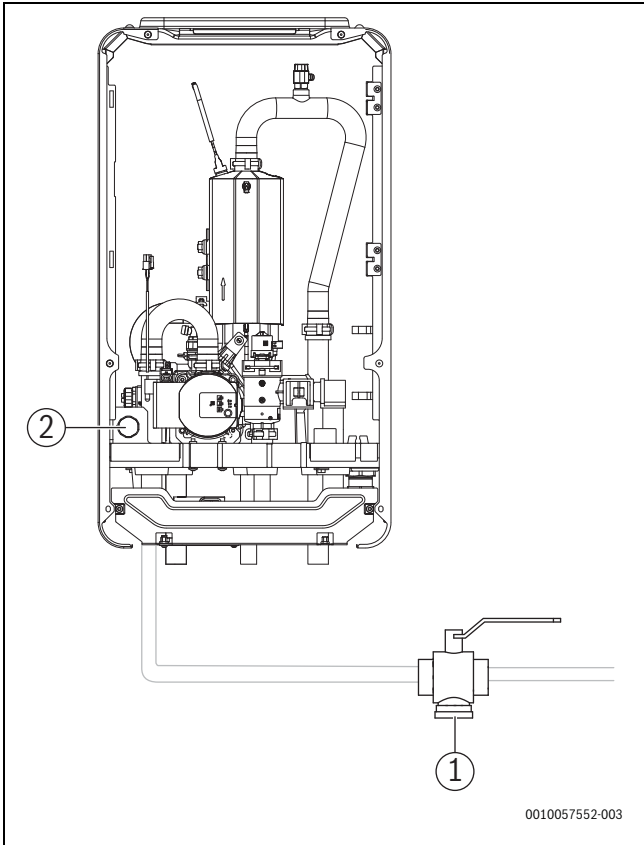


Fig. 16 Unité intérieure

- [1] Filtre à particules
- [2] Manomètre

9.1.1 Vérifier la pression du système.

- Vérifier la pression sur le manomètre. La pression est également indiquée dans l'aperçu du système sur l'écran (→ Chapitre 7).
- Si la pression est inférieure à 0,6 bar, augmenter lentement la pression dans le système de chauffage en ajoutant de l'eau via le robinet de remplissage jusqu'à atteindre une pression maximale de 1,5 bar.
- Contacter l'installateur ou le revendeur pour savoir comment procéder au remplissage.

9.1.2 Filtre à particules



AVERTISSEMENT

Aimant puissant !

Peut être dangereux pour les personnes qui portent un pacemaker.

- Les porteurs de pacemaker ne doivent pas nettoyer le filtre et vérifier l'aimant (sur le capuchon).

Le filtre empêche les particules et la pollution de pénétrer dans la pompe à chaleur. Le filtre peut se boucher avec le temps et doit donc être nettoyé.



Il n'est pas nécessaire de vider le système pour nettoyer le filtre. Le filtre est intégré dans le robinet d'arrêt.

Nettoyage du filtre à particules

- Fermer la vanne (1).
- Dévisser le capuchon (manuellement) (2).
- Retirer la maille et la nettoyer sous l'eau courante ou à l'aide d'un nettoyeur haute pression.
- Déterminer si des débris sont collés à l'aimant du capuchon (3) et nettoyer l'aimant si nécessaire.
- Remettre la maille en place (4). Pour un montage adéquat, vérifier que les bosses du guide s'insèrent correctement dans les renforcements de la vanne.
- Revisser le capuchon (serrer à la main).
- Ouvrir la vanne (5).

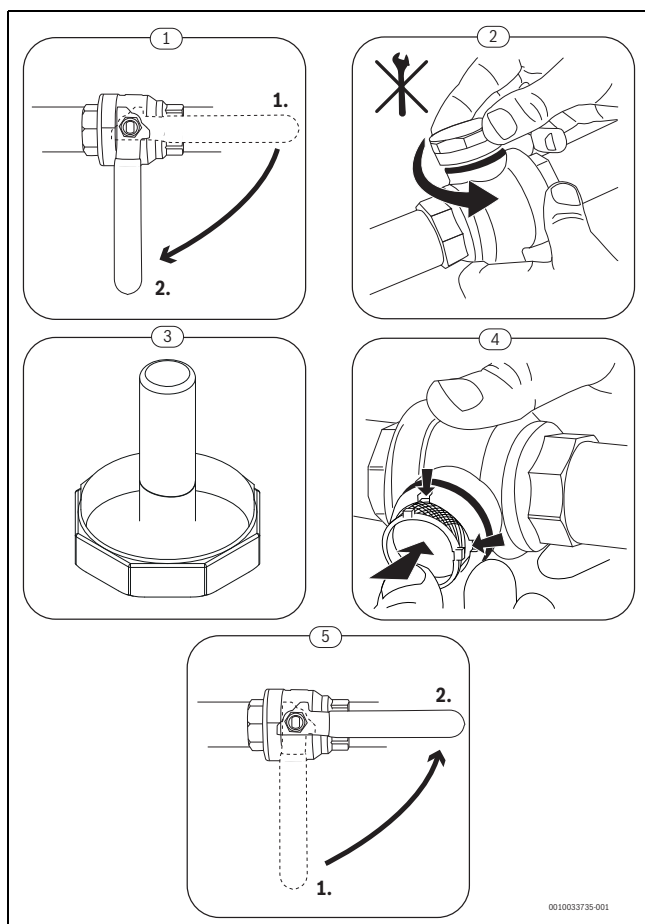


Fig. 17 Nettoyage du filtre à particules

Directement après l'installation et la mise en service et après 3 mois, le filtre à particules doit être inspecté et nettoyé.

Contrôler la présence de magnétite

Après l'installation et le démarrage, la présence de magnétite doit être contrôlée plus régulièrement. Si beaucoup d'impuretés magnétiques sont accrochées à la barre magnétique dans le filtre à particules, et que ces impuretés déclenchent fréquemment une alarme relative à un bas débit (par ex. débit faible ou bas, alimentation à haut débit ou alarme PAC), il est nécessaire d'installer un séparateur d'oxyde magnétique de fer (voir liste des accessoires) pour éviter le puisage régulier de ce composant. Le filtre augmente également la longévité des composants de la pompe à chaleur ainsi que des autres éléments du système de chauffage.

9.1.3 Inspection et nettoyage du filtre à oxyde magnétique de fer

Inspecter et nettoyer le filtre à oxyde magnétique de fer 1 à 2 fois par an, mais directement après l'installation et la mise en service, le filtre doit être inspecté et nettoyé plus souvent. Consulter les instructions fournies avec le filtre pour connaître la procédure correcte.

9.1.4 Humidité en mode refroidissement

AVIS

Isolation insuffisante contre la condensation

Humidité à proximité des composants de l'installation de chauffage.

- Si de l'humidité et de l'eau de condensation se forment à proximité des composants de l'installation de chauffage, arrêter la pompe à chaleur et consulter le commerçant ou l'installateur.

9.2 Pompe à chaleur (unité extérieure)

Les frais de maintenance de la pompe à chaleur sont minimes. Certaines mesures sont toutefois nécessaires pour garantir l'efficacité optimale de la pompe à chaleur. Suivre les opérations de révision et de maintenance plusieurs fois par an.

- Boîtier (habillage)
- Nettoyage de l'évaporateur
- Neige et glace

9.2.1 Carter (habillage)

Avec le temps, la poussière et d'autres particules de saleté s'accumulent dans l'unité extérieure de la pompe à chaleur.

- Retirer les saletés et les feuilles de la pompe à chaleur à l'aide d'une brosse.
- Nettoyer la partie externe si nécessaire, à l'aide d'un chiffon humide.
- Réparer les fissures et les dommages sur le carter avec un traitement anti-rouille.
- Pour protéger le vernis, il est possible d'utiliser de la cire courante pour voiture.

9.2.2 Évaporateur

Les dépôts éventuels sur la surface de l'évaporateur (par ex. poussière ou saletés) doivent être retirés.



PRUDENCE

Les lamelles en aluminium sont fines et sensibles.

Elles peuvent être facilement endommagées.

- N'utiliser aucun objet dur.
- Ne jamais essuyer les lamelles directement avec un chiffon.
- Porter des gants de protection.
- N'utiliser pas de pression d'eau élevée.



Domages de l'installation dus à l'utilisation de détergent inapproprié !

- Ne pas utiliser de détergents contenant de l'acide, des bases, du chlore ou étant abrasifs.
- Ne pas utiliser de détergents fortement basiques, par ex. l'hydroxyde de sodium.

Nettoyage de l'évaporateur :

- Pulvériser du détergent sur les ailettes de l'évaporateur de l'unité de pompe à chaleur.
- Rincer le revêtement et le détergent avec de l'eau.



Dans certaines régions, les détergents ne sont pas autorisés à être purgés dans des lits de gravier. Si le tube de condensats débouche sur un lit de gravier :

- Retirer le tube de condensats flexible avant le nettoyage du conduit d'évacuation.
- Récupérer le détergent dans un contenant approprié.
- Après le nettoyage, raccorder à nouveau le tube de condensats.

9.2.3 Neige et glace

Dans certaines régions géographiques ou en cas de fortes chutes de neige, de la neige peut s'amasser à l'arrière et sur le dessus de la pompe à chaleur. Il faut veiller à dégager la neige pour éviter tout gel.

- Brosser soigneusement la neige sur les ailettes.
- Dégager la neige sur le dessus.
- Il est possible d'utiliser de l'eau chaude pour faire fondre la glace.

De l'humidité peut se former sous la pompe à chaleur si les condensats ne s'écoulent pas dans le bac à condensats. Ce phénomène est normal et ne nécessite aucune intervention particulière.

10 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils utilisés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Anciens dispositifs électriques et électroniques



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets mais doit être déposé dans un centre de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Ce symbole est valable pour les pays disposant de directives sur les déchets électroniques, par ex. « Directive 2012/19/UE de l'Union Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ». Ces dispositions définissent le cadre réglementaire de la directive applicable pour le retour et le recyclage des appareils électroniques usés dans chaque pays.

Les appareils électroniques pouvant contenir des substances dangereuses doivent être recyclés de manière responsable afin de minimiser les risques potentiels pour l'environnement et la santé. Ainsi, le recyclage des déchets électroniques contribue à la préservation des ressources naturelles.

Pour plus d'informations concernant l'élimination écologique d'appareils électriques et électroniques usagés, contacter les autorités locales compétentes, le centre de traitement des déchets ou le revendeur du produit en question.

Pour plus d'informations :

www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/



Élimination du réfrigérant

La pompe à chaleur contient le réfrigérant R290.



L'élimination du réfrigérant doit uniquement être effectuée par des installateurs ou des spécialistes qualifiés.

- Respecter les consignes de sécurité générales.

11 Déclaration de protection des données



Nous, **[FR]** elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, **[BE]** Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, **[LU]** Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette,

Luxembourg, traitons les informations relatives aux produits et à l'installation, les données techniques et de raccordement, les données de communication, les données relatives à l'enregistrement des produits et à l'historique des clients pour fournir les fonctionnalités des produits (art. 6 §1.1 (b) du RGPD), pour remplir notre devoir de surveillance des produits et pour des raisons de sécurité des produits (art. 6 §1.1 (f) du RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement des produits (art. 6 §1.1 (f) du RGPD), et pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec les produits (art. 6 §1.1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. Des informations supplémentaires peuvent être fournies sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Conformément à l'article 6 §1.1 (f) du RGPD, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles pour des raisons liées à votre situation particulière ou si vos données sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer vos droits, contactez-nous à l'adresse suivante : **[FR]** privacy.ttfr@bosch.com, **[BE]** privacy.ttbe@bosch.com, **[LU]**

DPO@bosch.com. Pour plus d'informations, scanner le QR code.

12 Logiciel Open Source

Le texte suivant est en anglais pour des raisons juridiques.

12.1 List of used Open Source Components

This document contains a list of open source software (OSS) components used within the product under the terms of the respective licenses. The source code corresponding to the open source compo-

nents is also provided along with the product wherever mandated by the respective OSS license.

In case of certain OSS licenses, for example LGPL, the license may require a right to reverse engineering with respect to proprietary code, for a limited purpose. This is applicable to the extent of the software component that is in direct interaction with said OSS component. This shall not apply for other components of the software.

Name of OSS Component	Version of OSS Component	Name and Version of License (License text can be found in Appendix below)	More Information
mbed TLS	v3.6.2	Apache License 2.0	Copyright The Mbed TLS Contributors, Copyright (C) 2006-2018, Arm Limited (or its affiliates), All Rights Reserved Copyright (C) 2006-2017, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc. 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA
QR Code generator library	Unspecified	MIT License	Copyright © Project Nayuki
STM32 cube HAL library	5.2.0	BSD 3-Clause "New" or "Revised" License Apache License 2.0	COPYRIGHT 2010 STMicroelectronics COPYRIGHT 2011 STMicroelectronics COPYRIGHT (c) 2012 STMicroelectronics COPYRIGHT (c) 2013 STMicroelectronics COPYRIGHT (c) 2016 STMicroelectronics COPYRIGHT (c) 2014 STMicroelectronics COPYRIGHT(c) 2015 STMicroelectronics COPYRIGHT(c) 2018 STMicroelectronics (c) 2019 STMicroelectronics (c) 2017 STMicroelectronics (c) 2020 STMicroelectronics (c) 2021 STMicroelectronics Copyright (c) 2023 STMicroelectronics
CMSIS Core	5.6.0	Apache License 2.0 BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	Copyright (c) 2017-2021 IAR System Copyright (c) 2009-2022 Arm Limited. All rights reserved Copyright (c) 2017 STMicroelectronics. All rights reserved
CMSIS Device F4	2.6.10	Apache License 2.0 BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	COPYRIGHT © 2016-2021 STMicroelectronics
HAL Driver F4	1.8.3	BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	COPYRIGHT © 2016-2021 STMicroelectronics
STM32 cubeF4 (HAL)	v1.27.0	BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	COPYRIGHT(c) 2018 STMicroelectronics COPYRIGHT(c) 2017 STMicroelectronics COPYRIGHT(c) 2016 STMicroelectronics COPYRIGHT(c) 2022 STMicroelectronics

Tab. 10 OSS Components

12.2 Appendix - License Text

12.2.1 Apache License 2.0

Apache License Version 2.0, January 2004
<http://www.apache.org/licenses/>

TERMS AND CONDITIONS FOR USE, REPRODUCTION, AND DISTRIBUTION

1. Definitions.

"License" shall mean the terms and conditions for use, reproduction, and distribution as defined by Sections 1 through 9 of this document.

"Licensor" shall mean the copyright owner or entity authorized by the copyright owner that is granting the License.

"Legal Entity" shall mean the union of the acting entity and all other entities that control, are controlled by, or are under common control with that entity. For the purposes of this definition, "control" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty

percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.

"You" (or "Your") shall mean an individual or Legal Entity exercising permissions granted by this License.

"Source" form shall mean the preferred form for making modifications, including but not limited to software source code, documentation source, and configuration files.

"Object" form shall mean any form resulting from mechanical transformation or translation of a Source form, including but not limited to compiled object code, generated documentation, and conversions to other media types.

"Work" shall mean the work of authorship, whether in Source or Object form, made available under the License, as indicated by a copyright notice that is included in or attached to the work (an example is provided in the Appendix below).

"Derivative Works" shall mean any work, whether in Source or Object form, that is based on (or derived from) the Work and for which the edi-

torial revisions, annotations, elaborations, or other modifications represent, as a whole, an original work of authorship. For the purposes of this License, Derivative Works shall not include works that remain separable from, or merely link (or bind by name) to the interfaces of, the Work and Derivative Works thereof.

"Contribution" shall mean any work of authorship, including the original version of the Work and any modifications or additions to that Work or Derivative Works thereof, that is intentionally submitted to Licensor for inclusion in the Work by the copyright owner or by an individual or Legal Entity authorized to submit on behalf of the copyright owner. For the purposes of this definition, "submitted" means any form of electronic, verbal, or written communication sent to the Licensor or its representatives, including but not limited to communication on electronic mailing lists, source code control systems, and issue tracking systems that are managed by, or on behalf of, the Licensor for the purpose of discussing and improving the Work, but excluding communication that is conspicuously marked or otherwise designated in writing by the copyright owner as "Not a Contribution."

"Contributor" shall mean Licensor and any individual or Legal Entity on behalf of whom a Contribution has been received by Licensor and subsequently incorporated within the Work.

2. Grant of Copyright License.

Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable copyright license to reproduce, prepare Derivative Works of, publicly display, publicly perform, sublicense, and distribute the Work and such Derivative Works in Source or Object form.

3. Grant of Patent License.

Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable (except as stated in this section) patent license to make, have made, use, offer to sell, sell, import, and otherwise transfer the Work, where such license applies only to those patent claims licensable by such Contributor that are necessarily infringed by their Contribution(s) alone or by combination of their Contribution(s) with the Work to which such Contribution(s) was submitted. If You institute patent litigation against any entity (including a cross-claim or counterclaim in a lawsuit) alleging that the Work or a Contribution incorporated within the Work constitutes direct or contributory patent infringement, then any patent licenses granted to You under this License for that Work shall terminate as of the date such litigation is filed.

4. Redistribution.

You may reproduce and distribute copies of the Work or Derivative Works thereof in any medium, with or without modifications, and in Source or Object form, provided that You meet the following conditions:

1. You must give any other recipients of the Work or Derivative Works a copy of this License; and
2. You must cause any modified files to carry prominent notices stating that You changed the files; and
3. You must retain, in the Source form of any Derivative Works that You distribute, all copyright, patent, trademark, and attribution notices from the Source form of the Work, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works; and
4. If the Work includes a "NOTICE" text file as part of its distribution, then any Derivative Works that You distribute must include a readable copy of the attribution notices contained within such NOTICE file, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works, in at least one of the following places: within a NOTICE text file distributed as part of the Derivative Works; within the Source form or documentation, if provided along with the Derivative Works; or, within a display generated by the Derivative Works, if and wherever such third-party notices normally appear. The contents of the NOTICE file are for informational purposes only and do not modify the License. You may add Your

own attribution notices within Derivative Works that You distribute, alongside or as an addendum to the NOTICE text from the Work, provided that such additional attribution notices cannot be construed as modifying the License.

You may add Your own copyright statement to Your modifications and may provide additional or different license terms and conditions for use, reproduction, or distribution of Your modifications, or for any such Derivative Works as a whole, provided Your use, reproduction, and distribution of the Work otherwise complies with the conditions stated in this License.

5. Submission of Contributions.

Unless You explicitly state otherwise, any Contribution intentionally submitted for inclusion in the Work by You to the Licensor shall be under the terms and conditions of this License, without any additional terms or conditions. Notwithstanding the above, nothing herein shall supersede or modify the terms of any separate license agreement you may have executed with Licensor regarding such Contributions.

6. Trademarks.

This License does not grant permission to use the trade names, trademarks, service marks, or product names of the Licensor, except as required for reasonable and customary use in describing the origin of the Work and reproducing the content of the NOTICE file.

7. Disclaimer of Warranty.

Unless required by applicable law or agreed to in writing, Licensor provides the Work (and each Contributor provides its Contributions) on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied, including, without limitation, any warranties or conditions of TITLE, NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY, or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. You are solely responsible for determining the appropriateness of using or redistributing the Work and assume any risks associated with Your exercise of permissions under this License.

8. Limitation of Liability.

In no event and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, unless required by applicable law (such as deliberate and grossly negligent acts) or agreed to in writing, shall any Contributor be liable to You for damages, including any direct, indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or out of the use or inability to use the Work (including but not limited to damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses), even if such Contributor has been advised of the possibility of such damages.

9. Accepting Warranty or Additional Liability.

While redistributing the Work or Derivative Works thereof, You may choose to offer, and charge a fee for, acceptance of support, warranty, indemnity, or other liability obligations and/or rights consistent with this License. However, in accepting such obligations, You may act only on Your own behalf and on Your sole responsibility, not on behalf of any other Contributor, and only if You agree to indemnify, defend, and hold each Contributor harmless for any liability incurred by, or claims asserted against, such Contributor by reason of your accepting any such warranty or additional liability.

END OF TERMS AND CONDITIONS

12.2.2 BSD 3-Clause New or Revised License

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

- Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
- Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
- Neither the name of the copyright holder nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE COPYRIGHT HOLDERS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE COPYRIGHT HOLDER OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

12.2.3 License for STM32CubeMX (STMicroelectronics)

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted, provided that the following conditions are met:

1. Redistribution of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. Neither the name of STMicroelectronics nor the names of other contributors to this software may be used to endorse or promote products derived from this software without specific written permission.
4. This software, including modifications and/or derivative works of this software, must execute solely and exclusively on microcontroller or microprocessor devices manufactured by or for STMicroelectronics.
5. Redistribution and use of this software other than as permitted under this license is void and will automatically terminate your rights under this license.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY STMICROELECTRONICS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS, IMPLIED OR STATUTORY WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS ARE DISCLAIMED TO THE FULLEST EXTENT PERMITTED BY LAW. IN NO EVENT SHALL STMICROELECTRONICS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

12.2.4 MIT License

Permission is hereby granted, free of charge, to any person obtaining a copy of this software and associated documentation files (the "Software"), to deal in the Software without restriction, including without limitation the rights to use, copy, modify, merge, publish, distribute, sublicense, and/or sell copies of the Software, and to permit persons to whom the Software is furnished to do so, subject to the following conditions:

The above copyright notice and this permission notice shall be included in all copies or substantial portions of the Software.

THE SOFTWARE IS PROVIDED "AS IS", WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NONINFRINGEMENT. IN NO EVENT SHALL THE AUTHORS OR COPYRIGHT HOLDERS BE LIABLE FOR ANY CLAIM, DAMAGES OR OTHER LIABILITY, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, TORT OR OTHERWISE, ARISING FROM, OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE SOFTWARE OR THE USE OR OTHER DEALINGS IN THE SOFTWARE.

12.2.5 Appendix: How to apply the Apache License to your work

To apply the Apache License to your work, attach the following boilerplate notice, with the fields enclosed by brackets "[]" replaced with your own identifying information. (Don't include the brackets!) The text should be enclosed in the appropriate comment syntax for the file format. We also recommend that a file or class name and description of purpose be included on the same "printed page" as the copyright notice for easier identification within third-party archives.

Copyright [yyyy] [name of copyright owner]

Licensed under the Apache License, Version 2.0 (the "License");

you may not use this file except in compliance with the License.

You may obtain a copy of the License at

<http://www.apache.org/licenses/LICENSE-2.0>

Unless required by applicable law or agreed to in writing, software distributed under the License is distributed on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied.

See the License for the specific language governing permissions and limitations under the License.

13 Affichage des valeurs de consommation concernant la directive de subvention fédérale pour les bâtiments efficaces – Mesures individuelles (BEG EM)

Les consommations d'énergie, les quantités de chaleur et l'efficacité des appareils (ci-après « valeurs de consommation ») affichées sont calculées d'après des données et des valeurs de mesure spécifiques aux appareils. Les valeurs de consommation affichées ne représentent qu'une estimation (interpolation).

En fonctionnement réel, de nombreux facteurs influencent la consommation énergétique. Les valeurs de consommations concrètes sont entre autres influencées par :

- Installation/version de l'installation de chauffage,
- Comportement d'utilisation,
- Conditions environnementales saisonnières
- Composants utilisés.

Les valeurs de consommation affichées concernent exclusivement la chaudière murale. Les valeurs de consommation d'autres composants de l'installation de chauffage totale (système de chauffage complet avec tous ses composants), comme les pompes de chaudière ou les soupapes, ne sont pas prises en compte. Les écarts entre les valeurs de consommation affichées et réelles peuvent donc éventuellement être considérables.

La représentation des valeurs de consommation permet à l'utilisateur une relative possibilité de comparaison de la consommation énergétique dans le temps. De plus, des sous-consommations ou sur-consommations peuvent être transmises. Une utilisation à des fins de facturation obligatoires n'est pas possible.

14 Terminologie

Pression de service

La pression de service est la pression de l'installation de chauffage.

Régulation de chauffage

Elle assure la régulation automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure (pour les régulations en fonction de la température extérieure) ou de la température ambiante en liaison avec un programme horaire.

Raccordement retour chauffage

Le retour chauffage est la conduite qui ramène l'eau de chauffage à une température plus basse depuis l'installation de chauffage vers l'appareil.

Départ chauffage

Le départ chauffage est le tube dans lequel circule l'eau de chauffage depuis la chaudière en direction des surfaces de chauffe, avec une température plus élevée.

Eau de chauffage

L'eau de chauffage est l'eau utilisée pour remplir l'installation de chauffage.

Vanne thermostatique

La vanne thermostatique est un régulateur mécanique de température garantissant, via une vanne et en fonction de la température ambiante, un débit plus faible ou plus élevé de l'eau de chauffage permettant de maintenir la température à une valeur constante.

Siphon

Le siphon est un coupe-odeur permettant d'évacuer l'eau provenant d'une soupape de sécurité.

Température départ

Température de l'eau de chauffage réchauffée qui circule depuis le générateur de chaleur en direction des surfaces de chauffe.

15 Symboles à l'écran



Tous les symboles ne s'affichent pas, cela dépend du système de chauffage et des composants installés.

Symbole	Définition
	Accueil (revenir à l'écran principal)
	Paramètres généraux
	Aide
	Retour
	Ajouter un élément
	Renommer (par ex. circuits de chauffage, programmes horaires)
	Supprimer un point de commutation
	Fermer (par ex. un message)
	Message de défaut ou écran de maintenance
	État du système OK
	Verrouillage des touches désactivé (déverrouillage temporaire pour de brefs changements)
	Verrouillage des touches (sécurité enfants)
	Absent
	Présent
	Température extérieure
	Pression de service
	Connexion sans fil
	Connexion au réseau local
	Wi-Fi
	Connexion Internet
	Fonctionnement silencieux actif
	Compresseur - allumé : blanc, - éteint : gris
	Ventilateur de l'unité extérieure -allumé : blanc, -éteint : gris
	Mode réduit
	Chauffage
	Chauffage par le sol
	ECS
	Niveau ECS : Eco+
	Niveau ECS : Eco
	Niveau ECS : Confort
	Chauffage d'appoint/chauffage d'appoint électrique
	Interruption du fournisseur d'électricité (verrouillage ESC actif)
	Smart Grid actif
	Limiteur de puissance thermique actif
	Fonction dégivrage active

Symbole	Définition
	Ventilation
	By-pass (Mode pour ventilation)
	Mode nuit (Mode pour ventilation)
	Intensif (Mode pour ventilation)
	Cheminée (Mode pour ventilation)
	Fête (Mode pour ventilation)
	Mode démo (pour salons et présentations)
	Nettoyage de l'écran
	Contrôle de l'énergie
	Suppr.
	Solaire / programme horaire : chauffage
	Capteur solaire
	Pompe solaire éteinte
	Pompe solaire en marche
	Saisie au clavier
	Fonction congés
	Copier le programme horaire

Tab. 11 Symboles à l'écran

16 Aperçu du Menu

Ce chapitre contient un aperçu de toutes les options de menu. Seuls les menus des modules et accessoires installés dans chaque installation sont affichés. Certains menus ne sont visibles que s'ils sont activés/configurés lors de l'installation (par exemple PV, Gestionnaire d'énergie et Refroidissement).

Écran principal

- Menu
 - Vue élargie
 - Internet
 - EEBUS
 - Langue
 - Heure
 - Format de la date
 - Date
 - Changement d'heure auto.
 - Correction de l'heure
 - Supprimer signal avert.
 - Luminosité
 - Ecran éteint après
 - Coordonn. de l'installateur
 - Verrouillage touches activé

Système

- Réglages
 - Commutation été/hiver CC1
 - Mode de service
 - Pas de mode chauffage, pas de mode refroidissem. (été)
 - Commutation automatique
 - Mode chauffage uniquement
 - Mode refroid. uniquement
 - Mode chauffage jusqu'à
 - Mode refr. à partir de

- Fonction automatique « Absent »
- Mode alternance
- Fct silencieux
 - Mode de service
 - De
 - A
 - Réduction de puissance
- Chauffage auxiliaire
 - Mode de service
 - Prog. hor. chauff. d'appoint
- Optim. autoconso. PV
 - Augm. temp. souhaitée
 - Confort ECS élevé
 - Abaiss. temp. souhaitée
 - Refroid. slt avec l'énergie PV
- Gestionnaire d'énergie
 - Augm. temp. souhaitée
 - Abaiss. temp. souhaitée
 - Refroid. slt avec l'énergie PV
- Smart Grid
 - Elévation choisie
 - Confort ECS élevé
- EEBUS
 - Mise en service
 - Logiciel EEBUS actualisé
- Réinitialiser les défauts
- Etat de la pompe à chaleur
- Statistiques

Circuit de chauffage 1

- Vue élargie
- Chauffage
 - Afficher progr. horaire
 - Mode chauffage
 - Arrêt
 - Manuel
 - Auto
 - Programme horaire
- Refroid.
 - Mode refroidissement
 - Arrêt
 - Manuel
 - Auto
 - Programme horaire
- Renommer circuit chauffage

Eau chaude sanitaire

- Activer progr. horaire
- Mode de service
 - Arrêt
 - Manuel - Eco+
 - Manuel - Eco
 - Manuel - Confort
 - Auto
- Programme horaire
- Désinfection thermique
 - Démarrer maintenant
 - Arrêter maintenant
 - Automatique
- Quotidien/jour semaine

- Heure
- Pompe bouclage ECS
 - Mode de service
 - Arrêt
 - Marche
 - T cons ECS
 - Automatique
 - Fréq. d'enclenchement
 - Programme horaire
- Réd. temp. ECS si alarme
- Température mesurée

Ventilation

- Réglages
 - Programme horaire
 - Niv. souhaité humidité air
 - Niv. souhaité qualité air
 - Bypass manuel
 - Mode fonct. chauff. aux.
 - Temp. consigne chauff. aux.
 - Durée marche filtre
 - Confirm. remplace. filtres
- Info
 - Aperçu temp. de ventilation
 - Température air extérieur
 - Température air soufflé
 - Température air vicié
 - Température air extrait
 - Temp. air entrant chauff. aux.
 - Humidité de l'air ambiant
 - Qualité de l'air ambiant
 - Humidité de l'air vicié
 - Qualité de l'air vicié
 - Humidité de l'air cde à distance 1
 - Clapet by-pass
 - Durée rest. jusq. rempl. filtre
 - Consommation d'énergie

Congés

- De
- A
- Autres réglages
 - Appliquer régl. sur
 - Refroid.
 - Circuit de chauffage 1
 - ECS
 - Ventilation
 - Chauffage
 - Arrêt
 - Marche - Temp. réglée
 - T. ambiante souhaitée
 - ECS
 - Arrêt
 - Eco
 - Eco+
 - Confort
 - Désinfection thermique
 - Ventilation
 - Arrêt
 - Niveau 1

- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4
- Besoin
- Renommer les congés

Énergie

- Consommation énergétique
- Énergie produite
- Efficacité
- Réinitialisation

Mode nettoyage écran

Belgique

Bosch Thermotechnology n.v./s.a.
Zandvoortstraat 47
2800 Mechelen
www.bosch-climate.be

Dienst na verkoop (voor herstelling)
Service après-vente (pour réparation) T:
015 46 57 00
www.service.bosch-climate.be
service.planning@be.bosch.com

Deutsche Fassung auf Anfrage erhältlich.

France

Bosch Thermotechnologies SAS CS 80001
F-29410 Saint-Thégonnec
Tel. 0 820 00 6000

0,118 € TTC / MIN www.bosch-climate.fr

Suisse

Bosch Thermotechnik AG Netzibodenstrasse 36
4133 Pratteln
www.bosch-homecomfort.ch homecomfort-sales@ch.bosch.com



IMPORTANT: il est nécessaire de faire retour du bon de garantie
ou de s'enregistrer sur notre site www.bosch-climate.fr.